

Certificat CléA



Vous êtes pro ?

Valorisez vos compétences grâce au certificat CléA !

CléA certifie officiellement que vous possédez une bonne base de connaissances et de compétences dans 7 domaines clés reconnus sur le marché du travail, à savoir:

- S'exprimer en français
- Calculer, raisonner
- Utiliser un ordinateur
- Respecter les règles et travailler en équipe
- Travailler seul et prendre des initiatives
- Avoir l'envie d'apprendre
- Maîtriser les règles de base : hygiène, sécurité, environnement

Vous êtes demandeur(se) d'emploi : Avec le certificat CléA vous aurez en poche un document solide, qui donnera plus de poids à votre candidature et à vos projets professionnels.

Vous êtes salarié(e) : CléA prouve à votre employeur que vous avez des connaissances et des compétences solides et que vous pouvez occuper différents postes dans l'entreprise.

Pour obtenir le certificat CléA, vos connaissances et compétences seront évaluées dans **7 domaines**, par différentes techniques. Ce n'est pas un examen. Il n'y a pas de classement, ni d'échec : il s'agit simplement de révéler vos points forts et savoir où vous auriez besoin d'une formation.

La certification CléA en 4 étapes :

Le conseil: sans engagement de votre part, nous vous présentons le fonctionnement et les avantages de **CléA**

L'évaluation (positionnement): en quelques heures, en mixant entretien, exercices et mises en situation, vous déterminez vos points forts et vos besoins en formation complémentaires dans les 7 domaines clés.

La formation: un programme modulaire et individualisé en fonction de vos besoins de renforcement de compétences.

La certification: Elle peut être obtenue directement à l'issue de l'évaluation initiale si vous n'avez pas besoin de formation complémentaire.

CléA est éligible au CPF (Compte Personnel Formation, code 201)



Renseignements et inscription :

FONDESPIERRE APP Lunel Castries
35 rue de la Libération
34400 LUNEL
Tél : **04 67 83 12 83**
app-lvs@fondespierre.com